Catalogue des fiches standardisées

Intitulé de la fiche	N° de référence	Arrêté du 22/12/14	Arrêté du 20/03/15	Arrêté du 29/06/15	Arrêté du 31/07/15	Arrêté du 30/09/15	Arrêté du 22/12/15	Arrêté du 08/02/16	Arrêté du 04/03/16	Arrêté du 02/06/16	Arrêté du 20/10/16	Arrêté du 14/12/16	Arrêté du 2/03/17	Arrêté du 26/07/17	Arrêté du 22/12/17	Arrêté du 06/12/18	Arrêté du 31/12/18	Arrêté du 24/05/19	Arrêté du 31/07/19	Arrêté du 10/01/20	Arrêté du 25/03/20	Arrêté du 04/05/20	Arrêté du 24/07/20	Arrêté du 08/10/20	Arrêté du 18/12/2020
Module d'intégration de température installé sur un ordinateur climatique	AGRI-EQ-101	A14-1																							
Double écran thermique	AGRI-EQ-102	A14-1																							
Ecrans thermiques latéraux	AGRI-EQ-104	A14-1																							
Stop & Start pour véhicules agricoles à moteur	AGRI-EQ-105															A28-1									
Régulation de la ventilation des silos et des installations de stockage en vrac de céréales	AGRI-EQ-106																			A32-1					
Isolation des parois de serre	AGRI-EQ-107																								
Stockage d'eau pour une serre bioclimatique	AGRI-EQ-108																								
Couverture performante de serre	AGRI-EQ-109																								
Séchage solaire par insufflation des produits et co-produits agricoles et forestiers utilisant des panneaux solaires hybrides	AGRI-EQ-110																								
Simple écran thermique	AGRI-EQ-111																								
Double paroi gonflable	AGRI-EQ-112																								
Contrôle et préconisations de réglage du moteur d'un tracteur	AGRI-SE-101						A19-1	Mod annexe 2 : tableau récap																	
Dispositif de stockage d'eau chaude de type « Open Buffer »	AGRI-TH-101	A14-1																							
Dispositif de stockage d'eau chaude	AGRI-TH-102	A14-1																							
Pré-refroidisseur de lait	AGRI-TH-103		A15-1																						
Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid hors tanks à lait	AGRI-TH-104			A16-1											A27-2								A35-3		
Récupérateur de chaleur sur tank à lait	AGRI-TH-105			A16-1																					
Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau	AGRI-TH-108		A15-1																				A35-2		
Récupérateur de chaleur à condensation pour serres horticoles	AGRI-TH-109	A14-1																							
Chaudière à haute performance énergétique pour serres horticoles	AGRI-TH-110	A14-1																					A35-2		
Échangeur récupérateur de chaleur air/air dans un bâtiment d'élevage de volailles	AGRI-TH-113	A14-1																							
Récupération de chaleur fatale issue d'un procédé industriel pour le chauffage d'une serre ou d'un bâtiment d'élevage	AGRI-TH-116				A17-1															Abrogée au 01/04/2020					
Déshumidificateur thermodynamique pour serres	AGRI-TH-117	A14-1																							
Double tube de chauffage pour serres	AGRI-TH-118	A14-1																							
Système de déshumidification avec air extérieur	AGRI-TH-119															A28-1									
Moto-variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance	AGRI-UT-101		A15-1									A24-2													
Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone	AGRI-UT-102	A14-1								A22-2															
Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une basse pression flottante	AGRI-UT-103						A19-1																		
Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante	AGRI-UT-104										A23-1														
Isolation de combles ou de toitures	BAR-EN-101	A14-1													A27-2						A33-3 applicable au 01/09/2020		A33-3 applicable au 01/09/2020		
Isolation des murs	BAR-EN-102	A14-1																							
Isolation d'un plancher	BAR-EN-103	A14-1															A29-2				A33-3 applicable au 01/09/2020		A33-3 applicable au 01/09/2020	A36-4 applicable au 12/10/2020	
Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant	BAR-EN-104	A14-1																							
Isolation des toitures terrasses	BAR-EN-105	A14-1																							A37-2 applicable au 01/04/2021
Isolation de combles ou de toitures (France d'outre-mer)	BAR-EN-106		A15-1			A18-2		A20-3													A33-4 applicable au 01/09/2020		A33-4 applicable au 01/09/2020		
Isolation des murs (France d'outre-mer)	BAR-EN-107		A15-1			A18-2		A20-3																	
Fermeture isolante	BAR-EN-108	A14-1																							A37-2 applicable au 01/04/2021
Réduction des apports solaires par la toiture (France d'outre-mer)	BAR-EN-109											A24-1													
Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage pariétodynamique	BAR-EN-110																						A35-1		
Lampe fluo-compacte de classe A	BAR-EQ-101	A14-1												Remplt par BAR-EQ-111 au 01/10/2017											
Lave-linge ménager de classe A++ ou A+++	BAR-EQ-102		A15-1																						
Appareil de réfrigération ménager de classe A++ ou A+++	BAR-EQ-103		A15-1																						
Luminaire à modules LED avec dispositif de contrôle pour les parties communes	BAR-EQ-110		A15-1 jusqu'au 24/02/2026																						
Lampe à LED de classe A+ (< 01/10/2017) Lampe de classe A++ (> 01/10/2017)	BAR-EQ-111	A14-1							A21-2					A26-3											
Systèmes hydroéconomes (France métropolitaine)	BAR-EQ-112	A14-1	A15-2						Suppression au 1/05/2016																
Dispositif d'affichage et d'interprétation des consommations pour un logement chauffé à l'électricité	BAR-EQ-113				A17-1											Abrogée au 01/01/2019									
Dispositif d'affichage et d'interprétation des consommations d'énergie pour un logement chauffé au combustible	BAR-EQ-114				A17-1											Abrogée au 01/01/2019									
Dispositif d'affichage et d'interprétation des consommations d'énergie	BAR-EQ-115															A28-1 au 01/01/2019									
Réglage des organes d'équilibrage d'une installation de chauffage à eau chaude	BAR-SE-104						A19-1																		
Contrat de Performance Energétique Services (CPE Services)	BAR-SE-105															A28-1									
Service de suivi des consommations d'énergie	BAR-SE-106																			A32-1					
Abaissement de la température de retour vers un réseau de chaleur	BAR-SE-107																								A37-1
Désembouage d'un réseau hydraulique individuel de chauffage en France métropolitaine	BAR-SE-108																								
Désembouage d'un réseau hydraulique de chauffage collectif en France métropolitaine	BAR-SE-109																								
Chauffe-eau solaire individuel (France métropolitaine)	BAR-TH-101				A17-1																				
Chauffe-eau solaire collectif (France métropolitaine)	BAR-TH-102				A17-1																				
Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau	BAR-TH-104	A14-1									A23-2														
Chaudière individuelle à haute performance énergétique	BAR-TH-106	A14-1									A23-2														
Chaudière collective haute performance énergétique	BAR-TH-107	A14-1																							
Chaudière collective haute performance énergétique avec contrat assurant la conduite de l'installation	BAR-TH-107-SE	A14-1																							
Radiateur basse température pour un chauffage central	BAR-TH-110			A16-1																					
Régulation par sonde de température extérieure	BAR-TH-111				A17-1																				
Appareil indépendant de chauffage au bois	BAR-TH-112	A14-1																					A35-2		
Chaudière biomasse individuelle	BAR-TH-113	A14-1																							A37-2 applicable au 01/04/2021
Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage	BAR-TH-115			A16-1				A20-2							Abrogée au 01/04/2018										
Plancher chauffant hydraulique à basse température	BAR-TH-116				A17-1																				
Robinet thermostatique	BAR-TH-117	A14-1																							
Système de régulation par programmation d'intermittence	BAR-TH-118	A14-1																							
Système de comptage individuel d'énergie de chauffage	BAR-TH-121			A16-1											A27-2								Abrogée au 01/10/2020		
Récupérateur de chaleur à condensation	BAR-TH-122		A15-1																						
Optimiseur de relance en chauffage collectif	BAR-TH-123				A17-1																				
Chauffe-eau solaire individuel (France d'outre mer)	BAR-TH-124	A14-1				A18-2																	A35-3		
Système de ventilation double flux autoréglable ou modulé à haute performance (France métropolitaine)	BAR-TH-125			A16-1																A32-2				A36-3 applicable au 12/10/2020	
Ventilation mécanique simple flux hygroréglable (France métropolitaine)	BAR-TH-127			A16-1																A32-2				A36-3 applicable au 12/10/2020	
Pompe à chaleur de type air/air	BAR-TH-129	A14-1			A17-2										A27-3										
Surperformance énergétique pour un bâtiment neuf (France métropolitaine)	BAR-TH-130													A26-1											
Isolation d'un réseau hydraulique d'eau chaude sanitaire	BAR-TH-131			A16-1				A20-2							Abrogée au 01/04/2018										
Chauffe-eau solaire collectif (France d'outre mer)	BAR-TH-135	A14-1																					A35-2		
Raccordement d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur	BAR-TH-137				A17-1																		A35-2		
Système de variation électronique de vitesse sur une pompe	BAR-TH-139	A14-1									A23-2														
Climatiseur performant (France d'outre-mer)	BAR-TH-141		A15-1																						
Système solaire combiné (France métropolitaine)	BAR-TH-143												A25-1												
Rénovation globale d'un bâtiment résidentiel (France métropolitaine)	BAR-TH-145						A19-1													A32-2				A36-3 applicable au 12/10/2020	
Chauffe-eau thermodynamique à accumulation	BAR-TH-148	A14-1	A15-2																						
Pompe à chaleur collective à absorption de type air/eau ou eau/eau	BAR-TH-150	A14-1																							
Ventilation hybride hygroréglable (France métropolitaine)	BAR-TH-155			A16-1																A32-2				A36-3 applicable au 12/10/2020	

N° de référence	Arrêté du 19/07/2021	Arrêté du 10/12/2021	Arrêté du 17/12/2021 (JO du 28/12/2021)	Arrêté du 17/12/2021 (JO du 29/12/2021)	Arrêté du 26/01/2022	Arrêté du 10/02/2022	Arrêté du 20/07/2022	Arrêté du 12/07/2022	Arrêté du 25/07/2022	Arrêté du 26/09/2022	Arrêté du 07/10/2022	Arrêté du 21/10/2022	Arrêté du 20/12/2022	Arrêté du 21/12/2022	Arrêté du 27/06/2023	Arrêté du 13/06/2023	Arrêté du 15/09/2023	Arrêté du 04/10/2023	Arrêté du 22/11/2023	Arrêté du 19/12/2023	Arrêté du 20/12/2023	Arrêté du 22/12/2023	Arrêté du 22/02/2024	Arrêté du 22/03/2024	Arrêté du 22/08/2024
AGRI-EQ-101																									
AGRI-EQ-102																									
AGRI-EQ-104																									A62-2 applicable au 01/01/2025
AGRI-EQ-105																									
AGRI-EQ-106																									
AGRI-EQ-107	A38-1 applicable au 31/07/2021																								
AGRI-EQ-108	A38-1 applicable au 31/07/2021																				A58-2 applicable au 01/02/2024				
AGRI-EQ-109	A38-1 applicable au 31/07/2021																				A58-2 applicable au 01/02/2024				
AGRI-EQ-110	A38-1 applicable au 31/07/2021																								
AGRI-EQ-111																									A62-1 applicable au 31/08/2024
AGRI-EQ-112																									
AGRI-SE-101			A40-2 applicable au 01/04/2022																						
AGRI-TH-101																									A62-2 applicable au 01/01/2025
AGRI-TH-102																									
AGRI-TH-103																									
AGRI-TH-104																									
AGRI-TH-105																									
AGRI-TH-108																									
AGRI-TH-109																	A54-2 applicable au 01/01/2024								
AGRI-TH-110																	A54-3 applicable au 01/01/2024								
AGRI-TH-113																									
AGRI-TH-116																									
AGRI-TH-117																									
AGRI-TH-118																									
AGRI-TH-119																									
AGRI-UT-101																									
AGRI-UT-102																									
AGRI-UT-103																									
AGRI-UT-104																									
BAR-EN-101		A39-4 applicable au 01/05/2022															A54-5 applicable au 01/01/2024								
BAR-EN-102		A39-2 applicable au 01/05/2022																							
BAR-EN-103		A39-5 applicable au 01/05/2022																							
BAR-EN-104																	A54-2 applicable au 01/01/2024								
BAR-EN-105		A39-3 applicable au 01/05/2022																							
BAR-EN-106																									
BAR-EN-107																									
BAR-EN-108																	A54-3 applicable au 01/01/2024								
BAR-EN-109																									
BAR-EN-110																									
BAR-EQ-101																									
BAR-EQ-102									Abrogée au 01/09/2022																
BAR-EQ-103									Abrogée au 01/09/2022																
BAR-EQ-110																									
BAR-EQ-111			Abrogée au 01/04/2022																						
BAR-EQ-112																									
BAR-EQ-113																									
BAR-EQ-114																									
BAR-EQ-115																									
BAR-SE-104																									
BAR-SE-105																									
BAR-SE-106																									
BAR-SE-107																									
BAR-SE-108											A48-1 applicable au 14/10/2022														
BAR-SE-109																	A54-1 applicable au 01/10/2023								
BAR-TH-101																									A62-2 applicable au 01/01/2025
BAR-TH-102																									
BAR-TH-104				A41-3 applicable au 01-04-2022														Abrogée au 01/01/2024							
BAR-TH-106																		Abrogée au 01/01/2024							
BAR-TH-107																									
BAR-TH-107-SE																									
BAR-TH-110																									
BAR-TH-111																									
BAR-TH-112									A46-3 applicable au 01-10-2022																
BAR-TH-113				A41-3 applicable au 01-04-2022																					
BAR-TH-115																									
BAR-TH-116																									
BAR-TH-117																									
BAR-TH-118																			Abrogée au 01/01/2024						
BAR-TH-121																									
BAR-TH-122																									
BAR-TH-123																	A54-2 applicable au 01-01-2024								
BAR-TH-124																									
BAR-TH-125			A40-4 applicable au 01/04/2022														A54-5 applicable au 01-01-2024								
BAR-TH-127			A40-4 applicable au 01/04/2022														A54-5 applicable au 01-01-2024				A58-6 applicable au 01-04-2024				
BAR-TH-129																									
BAR-TH-130																	A54-2 applicable au 01-01-2024				A58-3 applicable au 01-04-2024				
BAR-TH-131																									
BAR-TH-135																									
BAR-TH-137								A45-3 applicable au 01/09/2022																	
BAR-TH-139																									
BAR-TH-141																									
BAR-TH-143														A51-5 applicable au 01/03/2023											
BAR-TH-145															A52-4 applicable au 01/08/2023										
BAR-TH-148																									
BAR-TH-150																									
BAR-TH-155			A40-4 applicable au 01/04/2022																						

N° de référence	Arrêté du 06/09/2024	Arrêté du 18/11/2024	Arrêté du 30/12/2024	Arrêté du 28/12/2024	Arrêté du 07/04/2025	Arrêté du 19/05/2025	Arrêté du 10/06/2025	Arrêté du 13/06/2025	Arrêté du 27/06/2025	Arrêté du 27/06/2025	Arrêté du 18/08/2025	Arrêté du 06/09/2025	Arrêté du 06/09/2025	Arrêté du 08/09/2025	Arrêté du 25/11/2025	Arrêté du 15/12/2025	Arrêté du 27/12/2025	Arrêté du 07/01/2026	Arrêté du 27/04/2026	Arrêté du 29/05/2026	Arrêté du 18/05/2026	Arrêté du 23/05/2026
AGRI-EQ-101																						
AGRI-EQ-102			A65-2 applicable au 01/04/2025																			
AGRI-EQ-104																						
AGRI-EQ-105					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
AGRI-EQ-106																						
AGRI-EQ-107																						
AGRI-EQ-108																						
AGRI-EQ-109																						
AGRI-EQ-110																						
AGRI-EQ-111																						
AGRI-EQ-112			A65-2 applicable au 01/01/2025								A73-3 à compter du 01/09/2025											
AGRI-SE-101					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
AGRI-TH-101																						
AGRI-TH-102																						
AGRI-TH-103																						
AGRI-TH-104																						
AGRI-TH-105																						
AGRI-TH-108																						
AGRI-TH-109																						
AGRI-TH-110																						
AGRI-TH-113																						
AGRI-TH-116																						
AGRI-TH-117			A65-2 applicable au 01/04/2025								A73-3 du 01/09/2025 au 02/06/2026											
AGRI-TH-118																						
AGRI-TH-119			A65-2 du 01/04/2025 au 02/06/2026																			
AGRI-UT-101																						
AGRI-UT-102																						
AGRI-UT-103																						
AGRI-UT-104																						
BAR-EN-101		A64-6 applicable au 01/01/2025																				
BAR-EN-102		A64-3 applicable au 01/01/2025	A65-4 applicable au 01/01/2025																			
BAR-EN-103		A64-6 applicable au 01/01/2025																				
BAR-EN-104																						
BAR-EN-105		A64-4 applicable au 01/01/2025																				
BAR-EN-106		A64-5 applicable au 01/01/2025																				
BAR-EN-107		A64-4 applicable au 01/01/2025																				
BAR-EN-108																						
BAR-EN-109																						
BAR-EN-110																						
BAR-EQ-101																						
BAR-EQ-102																						
BAR-EQ-103																						
BAR-EQ-110																						
BAR-EQ-111																						
BAR-EQ-112																						
BAR-EQ-113																						
BAR-EQ-114																						
BAR-EQ-115																						
BAR-SE-104																						
BAR-SE-105																						
BAR-SE-106																						
BAR-SE-107																						
BAR-SE-108			A65-2 applicable au 01/04/2025						A71-3 applicable au 01/08/2025													
BAR-SE-109			A65-2 applicable au 01/04/2025								A73-3 du 01/11/2025 au 08/02/2026											
BAR-TH-101																A78-3 à compter du 01/01/2026						
BAR-TH-102																						
BAR-TH-104																						
BAR-TH-106																						
BAR-TH-107			Abrogée au 01/01/2025																			
BAR-TH-107-SE			Abrogée au 01/01/2025																			
BAR-TH-110																						
BAR-TH-111																						
BAR-TH-112																						
BAR-TH-113																	A79-4 à compter du 01/01/2026					
BAR-TH-115																						
BAR-TH-116																						
BAR-TH-117																						
BAR-TH-118																						
BAR-TH-121																						
BAR-TH-122																						
BAR-TH-123																						
BAR-TH-124																A78-4 à compter du 01/01/2026						
BAR-TH-125																						
BAR-TH-127																						
BAR-TH-129																						
BAR-TH-130																						
BAR-TH-131																						
BAR-TH-135																						
BAR-TH-137					Annexe 2 applicable au 01/07/2025												A79-4 à compter du 01/01/2026					
BAR-TH-139																						
BAR-TH-141									A.71-2 applicable au 01/08/2025													
BAR-TH-143																	A79-6 à compter du 01/01/2026					
BAR-TH-145	Abrogée au 01/11/2024																					
BAR-TH-148											A73-3 à compter du 01/11/2025					A78-4 à compter du 01/01/2026						
BAR-TH-150											Abrogée au 01/09/2025											
BAR-TH-155																						

Catalogue des fiches standardisées

Intitulé de la fiche	N° de référence	Arrêté du 22/12/14	Arrêté du 20/03/15	Arrêté du 29/06/15	Arrêté du 31/07/15	Arrêté du 30/09/15	Arrêté du 22/12/15	Arrêté du 08/02/16	Arrêté du 04/03/16	Arrêté du 02/06/16	Arrêté du 20/10/16	Arrêté du 14/12/16	Arrêté du 2/03/17	Arrêté du 26/07/17	Arrêté du 22/12/17	Arrêté du 06/12/18	Arrêté du 31/12/18	Arrêté du 24/05/19	Arrêté du 31/07/19	Arrêté du 10/01/20	Arrêté du 25/03/20	Arrêté du 04/05/20	Arrêté du 24/07/20	Arrêté du 08/10/20	Arrêté du 18/12/2020	Arrêté du 19/07/2021	Arrêté du 10/12/2021	Arrêté du 17/12/2021 (JO du 28/12/2021)	Arrêté du 17/12/2021 (JO du 29/12/2021)	Arrêté du 26/01/2022	Arrêté du 10/02/2022	Arrêté du 20/07/2022	Arrêté du 12/07/2022	Arrêté du 25/07/2022	Arrêté du 26/09/2022	Arrêté du 07/10/2022	Arrêté du 21/10/2022	Arrêté du 20/12/2022	Arrêté du 21/12/2022	Arrêté du 27/06/2023	Arrêté du 13/06/2023	Arrêté du 15/09/2023	Arrêté du 04/10/2023	Arrêté du 22/11/2023	Arrêté du 19/12/2023	Arrêté du 20/12/2023	Arrêté du 22/12/2023	Arrêté du 22/02/2024	Arrêté du 22/03/2024	Arrêté du 22/08/2024	Arrêté du 06/09/2024	Arrêté du 18/11/2024	Arrêté du 30/12/2024	Arrêté du 28/12/2024	Arrêté du 07/04/2025	Arrêté du 19/05/2025	Arrêté du 10/06/2025	Arrêté du 13/06/2025	Arrêté du 27/06/2025	Arrêté du 27/06/2025	Arrêté du 18/08/2025	Arrêté du 06/09/2025	Arrêté du 06/09/2025	Arrêté du 08/09/2025	Arrêté du 25/11/2025	Arrêté du 15/12/2025	Arrêté du 27/12/2025	Arrêté du 07/01/2026	Arrêté du 27/04/2026	Arrêté du 29/05/2026	Arrêté du 18/05/2026	Arrêté du 23/05/2026
Émetteur électrique à régulation électronique à fonctions avancées	BAR-TH-158		A15-1																					A35-2																																																A73-3 à compter du 01/11/2025											
Pompe à chaleur hybride individuelle	BAR-TH-159													A26-1																	A41-2 applicable au 01-04-2022			A44-3 applicable au 01/11/2022						A50-4 applicable au 01/04/2023																																						
Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	BAR-TH-160														A27-1 au 01/04/2018													A39-2 applicable au 01/05/2022												A50-3 applicable au 01/04/2023				A54-4 applicable au 01-10-2023																Abrogée au 01/08/2025													
Isolation de points singuliers d'un réseau	BAR-TH-161															A28-1																										A54-2 applicable au 01-10-2023																A.71-3 applicable au 01/08/2025													
Système énergétique comportant des capteurs solaires photovoltaïques et thermiques à circulation d'eau (France métropolitaine)	BAR-TH-162															A28-1																																																							
Conduit d'évacuation des produits de combustion	BAR-TH-163																	A30-1								A38-2 applicable au 01/11/2021																							A61-3 applicable du 30/03/2024 au 31/12/2024																							
Rénovation globale d'une maison individuelle (France métropolitaine)	BAR-TH-164																		A31-1					A36-2 applicable au 12/10/2020																A52-3 applicable au 01/08/2023					Abrogée au 01/01/2024																										
Chaudière biomasse collective	BAR-TH-165																					A34-1																																																		
Pompe à chaleur collective de type air/eau ou eau/eau	BAR-TH-166																									A38-1 applicable au 31/07/2021																																				Abrogée au 01/01/2026									
Chauffe-bain individuel à haut rendement ou à condensation (France métropolitaine)	BAR-TH-167																									A38-1 applicable au 31/07/2021																																			Abrogée au 01/09/2025											
Dispositif solaire thermique (France métropolitaine)	BAR-TH-168																											A40-1 applicable au 29/12/2021																									A65-2 applicable au 01/04/2025		A.67-3 applicable au 26/04/2025												A78-3 à compter du 01/01/2026						
Pompe à chaleur collective de type air/eau ou eau/eau pour l'eau chaude sanitaire	BAR-TH-169																																	A46-1 applicable au 05/08/2022																				A65-2 applicable au 01/04/2025																			
Récupération de chaleur fatale issue de serveurs informatiques pour l'eau chaude sanitaire collective	BAR-TH-170																																									A54-1 applicable au 01/10/2023																															
Pompe à chaleur de type air/eau	BAR-TH-171																																										A55-1 applicable au 01/01/2024				A55-1 applicable au 01/01/2024					A62-2 applicable au 01/01/2025												A74-3 applicable au 01/10/2025					A78-4 à compter du 01/01/2026					A82-5 à compter du 01/09/2026		
Pompe à chaleur de type eau/eau ou sol/eau	BAR-TH-172																																										A55-1 applicable au 01/01/2024				A55-1 applicable au 01/01/2024					A62-2 applicable au 01/01/2025												A74-3 applicable au 01/10/2025					A78-4 à compter du 01/01/2026					A82-5 à compter du 01/09/2026		
Système de régulation par programmation horaire pièce par pièce	BAR-TH-173																																											A56-1 applicable au 30/11/2023													A.69-2 applicable au 01/07/2025																
Rénovation d'ampleur d'une maison individuelle (France métropolitaine)	BAR-TH-174																																												A57-1 applicable au 01/01/2024													A.70-2 applicable au 15/06/2025										A80-3 à compter du 17/01/2026				
Rénovation d'ampleur d'un appartement (France métropolitaine)	BAR-TH-175																																												A57-1 applicable au 01/01/2024													A.70-2 applicable au 15/06/2025										A80-3 à compter du 17/01/2026				
Système de régulation de la consommation d'un chauffe-eau électrique à effet Joule	BAR-TH-176																																													A58-1 applicable au 29/12/2023																									
Rénovation globale d'un bâtiment résidentiel collectif (France métropolitaine)	BAR-TH-177																																																		A63-1 applicable au 01/11/2024																A80-2 à compter du 17/01/2026				
Système géothermique	BAR-TH-178																																																														A75-1 applicable au 01/01/2026						A81-2 applicable au 30/04/2026			
Pompe à chaleur collective de type air/eau	BAR-TH-179																																																														A75-1 applicable au 01/01/2026						A81-2 applicable au 30/04/2026			
Pompe à chaleur collective de type eau/eau ou eau glycolée/eau	BAR-TH-180																																																														A75-1 applicable au 01/01/2026						A81-2 applicable au 30/04/2026			
Isolation de combles ou de toitures	BAT-EN-101	A14-1													A27-2						A33-3 applicable au 01/09/2020																																A64-4 applicable au 01/01/2025																				
Isolation des murs	BAT-EN-102	A14-1													A27-2																																						A64-3 applicable au 01/01/2025																				
Isolation d'un plancher	BAT-EN-103	A14-1													A27-2						A33-3 applicable au 01/09/2020																																A64-4 applicable au 01/01/2025																				
Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant	BAT-EN-104	A14-1													A27-2																											A54-3 applicable au 01/01/2024																													
Isolation de combles ou de toitures (France d'outre-mer)	BAT-EN-106						A19-1														A33-2 applicable au 01/09/2020																																A64-3 applicable au 01/01/2025																				
Isolation des toitures terrasses	BAT-EN-107	A14-1													A27-2																																						A64-3 applicable au 01/01/2025																				
Isolation des murs (France d'outre-mer)	BAT-EN-108						A19-1																																																																	
Réduction des apports solaires par la toiture (France d'outre mer)	BAT-EN-109											A24-1																																																											
Protections des baies contre le rayonnement solaire (France d'outre-mer)	BAT-EN-110												A25-1																																																										
Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage pariétodynamique (France métropolitaine)	BAT-EN-111																									A38-1 applicable au 31/07/2021																																													
Revêtements réflectifs en toiture	BAT-EN-112																									A38-1 applicable au 31/07/2021																																													
Façade rideau ou semi-rideau avec vitrage isolant	BAT-EN-113																																									A54-1 applicable au 01/10/2023																													
Luminaires à modules LED pour surfaces commerciales	BAT-EQ-111			A16-1												Abrogée au 01/04/2019																																																							
Éclairage LED pour meubles frigorifiques verticaux	BAT-EQ-114											A24-1				Abrogée au 01/04/2019																																																							
Lampe à LED de classe A+ (France d'outre-mer)	BAT-EQ-116	A14-1														Abrogée au 01/04/2019																																																							
Installation frigorifique utilisant du CO2 subcritique ou transcritique	BAT-EQ-117											A24-1																A40-2 applicable au 01/04/2022																																											
Moto-variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance	BAT-EQ-123									A22-1			A25-2																																																										
Fermeture des meubles frigorifiques de vente à température positive	BAT-EQ-124		A15-1																																																																				
Fermeture des meubles frigorifiques de vente à température négative	BAT-EQ-125									A22-1																																																													
Lampe ou luminaire à modules LED pour l'éclairage d'accentuation	BAT-EQ-126			A16-1											Abrogée au 01/04/2018																																																								
Luminaire d'éclairage général à modules LED	BAT-EQ-127	A14-1														A28-2							A35-3					A40-4 applicable au 01/04/2022																															A.71-5 du 01/08/2025 au 24/02/2026													
Lanterneaux d'éclairage zénithal (France Métropolitaine)	BAT-EQ-129													A26-1																																																									
Système de condensation frigorifique à haute efficacité	BAT-EQ-130									A22-1																																																													
Conduits de lumière naturelle	BAT-EQ-131		A15-1																																																																				
Tubes à LED à éclairage hémisphérique	BAT-EQ-132			A16-1			A19-2									Abrogée au 01/04/2019																																																							
Systèmes hydro-économes (France métropolitaine)	BAT-EQ-133				A17-1																																																						Abrogée au 01/08/2025													
Meuble frigorifique de vente performant avec groupe de production de froid intégré	BAT-EQ-134																											A40-1 applicable au 29/12/2021																		A58-2 applicable au 01-04-2024																									
Dispositif performant d'alimentation sans interruption	BAT-EQ-135																																																	A62-1 applicable au 31/08/2024			A65-2 applicable au 01/04/2025																			
Réglage des organes d'équilibrage d'une installation de chauffage à eau chaude	BAT-SE-103						A19-1																																																																	
Contrat de performance énergétique Services (CPE Services) Chauffage	BAT-SE-104																		A31-1																																																				
Abaissement de la température de retour vers un réseau de chaleur	BAT-SE-105																			A32-1																																																			
Chaudière collective haute performance énergétique	BAT-TH-102	A14-1														A28-2																																					Abrogée au 01/01/2025																			
Plancher chauffant hydraulique à basse température	BAT-TH-103				A17-1													A31-2																																																				
Robinet thermostatique	BAT-TH-104	A14-1																		A32-2																																							Abrogée au 01/08/2025													
Radiateur basse température pour un chauffage central	BAT-TH-105			A16-1																A32-2																																																			
Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage	BAT-TH-106			A16-1				A20-2							Abrogée au 01/04/2018																																																								
Système de régulation par programmation d'intermittence	BAT-TH-108									A22-1																																																													
Optimiseur de relance en chauffage collectif comprenant une fonction auto-adaptative	BAT-TH-109									A22-1									A31-2																							A54-3 applicable au 01/01/2024																													
Récupérateur de chaleur à condensation	BAT-TH-110		A15-1																																																																				
Chauffe-eau solaire collectif (France métropolitaine)	BAT-TH-111				A17-1																																																																		
Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone	BAT-TH-112	A14-1								A22-2																																																													
Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau	BAT-TH-113	A14-1	A15-2													A28-3																										A54-4 applicable au 01/01/2024																					Abrogée au 01/01/2026									
Climatiseur performant (France d'outre mer)	BAT-TH-115	A14-1	A15-2																																																																				
Système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, le refroidissement / climatisation, l'éclairage et les auxiliaires	BAT-TH-116		A15-1													A28-2										A38-3 applicable au 01/11/2021								A46-4 applicable au 01/10/2022													A59-5 applicable au 01/01/2024			A62-6 applicable au 01/01/2025																					
Isolation d'un réseau hydraulique d'eau chaude sanitaire	BAT-TH-119			A16-1				A20-2							Abrogée au 01/04/2018																																																								
Chauffe-eau solaire (France d'outre mer)	BAT-TH-121	A14-1	A15-2																				A35-3																																																
Programmateur d'intermittence pour la climatisation (France d'outre-mer)	BAT-TH-122									A22-1																																																													
Ventilation mécanique simple flux à débit d'air constant ou modulé	BAT-TH-125				A17-1														A32-2																																																			
Ventilation mécanique double flux avec échangeur à débit d'air constant ou modulé	BAT-TH-126				A17-1														A32-2																																																			
Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur	BAT-TH-127				A17-1										A28-2							A35-3										A45-4 applicable au 01/09/2022																						Annexe 2 applicable au 01/07/2025												A79-5 à compter du 01/01/2026					
Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante (France métropolitaine)	BAT-TH-134									A22-1																																																													
Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante (France d'outre-mer)	BAT-TH-135													A26-1																																																									
Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid	BAT-TH-139			A16-1												A28-2							A35-3																																																
Pompe à chaleur à absorption de type air/eau ou eau/eau	BAT-TH-140	A14-1														A28-2																																													Abrogée au 01/09/2025											
Pompe à chaleur à moteur gaz de type air/eau	BAT-TH-141		A15-1													A28-2																																													Abrogée au 01/09/2025											
Système de déstratification d'air	BAT-TH-142						A19-1																			A38-2 applicable au 01/11/2021																A54-3 applicable au 01/01/2024																A.71-4 applicable au 01/08/2025													
Ventilo-convecteurs haute performance	BAT-TH-143			A16-1																																																																			

Catalogue des fiches standardisées

Intitulé de la fiche	N° de référence	Arrêté du 22/12/14	Arrêté du 20/03/15	Arrêté du 29/06/15	Arrêté du 31/07/15	Arrêté du 30/09/15	Arrêté du 22/12/15	Arrêté du 08/02/16	Arrêté du 04/03/16	Arrêté du 02/06/16	Arrêté du 20/10/16	Arrêté du 14/12/16	Arrêté du 2/03/17	Arrêté du 26/07/17	Arrêté du 22/12/17	Arrêté du 06/12/18	Arrêté du 31/12/18	Arrêté du 24/05/19	Arrêté du 31/07/19	Arrêté du 10/01/20	Arrêté du 25/03/20	Arrêté du 04/05/20	Arrêté du 24/07/20	Arrêté du 08/10/20	Arrêté du 18/12/2020	Arrêté du 19/07/2021	Arrêté du 10/12/2021	Arrêté du 17/12/2021 (JO du 28/12/2021)	Arrêté du 17/12/2021 (JO du 29/12/2021)	Arrêté du 26/01/2022	Arrêté du 10/02/2022	Arrêté du 20/07/2022	Arrêté du 12/07/2022	Arrêté du 25/07/2022	Arrêté du 26/09/2022	Arrêté du 07/10/2022	Arrêté du 21/10/2022	Arrêté du 20/12/2022	Arrêté du 21/12/2022	Arrêté du 27/06/2023	Arrêté du 13/06/2023	Arrêté du 15/09/2023	Arrêté du 04/10/2023	Arrêté du 22/11/2023	Arrêté du 19/12/2023	Arrêté du 20/12/2023	Arrêté du 22/12/2023	Arrêté du 22/02/2024	Arrêté du 22/03/2024	Arrêté du 22/08/2024	Arrêté du 06/09/2024	Arrêté du 18/11/2024	Arrêté du 30/12/2024	Arrêté du 28/12/2024	Arrêté du 07/04/2025	Arrêté du 19/05/2025	Arrêté du 10/06/2025	Arrêté du 13/06/2025	Arrêté du 27/06/2025	Arrêté du 27/06/2025	Arrêté du 18/08/2025	Arrêté du 06/09/2025	Arrêté du 06/09/2025	Arrêté du 08/09/2025	Arrêté du 25/11/2025	Arrêté du 15/12/2025	Arrêté du 27/12/2025	Arrêté du 07/01/2026	Arrêté du 27/04/2026	Arrêté du 29/05/2026	Arrêté du 18/05/2026	Arrêté du 23/05/2026
Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une basse pression flottante (France métropolitaine)	BAT-TH-145										A23-1																																																													
Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	BAT-TH-146														A27-1 au 01/04/2018				A31-2																				A50-3 applicable au 01/04/2023				A54-4 applicable au 01/10/2023																	Abrogée au 01/08/2025													
Système de confinement des allées froides et allées chaudes dans un Data Center	BAT-TH-153															A28-1																																																										
Récupération instantanée de chaleur sur eaux grises	BAT-TH-154															A28-1																																																										
Isolation de points singuliers d'un réseau	BAT-TH-155															A28-1																										A54-2 applicable au 01/10/2023																	Abrogée au 01/08/2025													
Freecooling par eau de refroidissement en substitution d'un groupe froid pour la climatisation	BAT-TH-156																		A31-1																																																									
Chaudière biomasse collective	BAT-TH-157																					A34-1																A50-2 applicable au 01/04/2023																																						
Pompe à chaleur réversible de type air/air	BAT-TH-158																											A40-1 applicable au 29/12/2021		A42-2 applicable au 31/01/2022																					A62-3 applicable au 01/01/2025																						
Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de froid	BAT-TH-159																											A40-1 applicable au 29/12/2021																																																
Vannes de régulation étanches à servomoteurs économes (France métropolitaine)	BAT-TH-160																																									A54-1 applicable au 01/10/2023								Abrogée au 01/09/2024																						
Maintien en température des groupes électrogènes de secours par pompe à chaleur de type air/eau	BAT-TH-161																																																	A62-1 applicable au 31/08/2024																						
Système géothermique	BAT-TH-162																																																														A75-1 applicable au 01/01/2026						A81-2 applicable au 30/04/2026			
Pompe à chaleur collective de type air/eau	BAT-TH-163																																																														A75-1 applicable au 01/01/2026						A81-2 applicable au 30/04/2026			
Pompe à chaleur collective de type eau/eau ou eau glycolée/eau	BAT-TH-164																																																														A75-1 applicable au 01/01/2026						A81-2 applicable au 30/04/2026			
Dé-stratificateur ou brasseur d'air	IND-BA-110	A14-1						A20-2																																																	A.69-3 applicable au 13/06/2025		A.71-4 applicable au 01/08/2025													
Système de récupération de chaleur sur une tour aéroréfrigérante	IND-BA-112	A14-1			A17-2																																																						Abrogée au 01/08/2025													
Lanterneaux d'éclairage zénithal (France Métropolitaine)	IND-BA-113													A26-1																																																										
Conduits de lumière naturelle	IND-BA-114		A15-1																																																																						
Tubes à LED à éclairage hémisphérique	IND-BA-115			A16-1			A19-2									Abrogée au 01/04/2019																																																									
Luminaires à modules LED	IND-BA-116														A27-1													A40-2 du 01/04/2022 au 24/02/2026																																																
Chauffage décentralisé performant	IND-BA-117														A27-1																																																										
Isolation des murs (France d'outre-mer)	IND-EN-101										A23-1																																																														
Isolation de combles ou de toitures (France d'outre-mer)	IND-EN-102						A19-1														A33-2 applicable au 01/09/2020																																A64-3 applicable au 01/01/2025																				
Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone	IND-UT-102	A14-1					A19-2																																																																	
Système de récupération de chaleur sur un compresseur d'air	IND-UT-103	A14-1			A17-2																																																																		
Économiseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de production de vapeur	IND-UT-104	A14-1																																																																							
Brûleur micromodulant sur chaudière industrielle	IND-UT-105	A14-1																																																																						
Moteur haut rendement de classe IE2	IND-UT-112	A14-1																										Abrogée au 01/04/2022																																																
Système de condensation frigorifique à haute efficacité	IND-UT-113	A14-1																																																																							
Moto-variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance	IND-UT-114	A14-1										A24-2																																																										
Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une basse pression flottante	IND-UT-115		A15-1																																																																						
Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante	IND-UT-116	A14-1																																																																							
Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid	IND-UT-117	A14-1			A17-2										A27-3								A35-4																																				Abrogée au 01/08/2025													
Brûleur avec dispositif de récupération de chaleur sur un four industriel	IND-UT-118	A14-1																																																																							
Compresseur d'air basse pression à vis ou centrifuge	IND-UT-120	A14-1																																																																							
Matelas pour l'isolation de points singuliers	IND-UT-121	A14-1														A28-2												A40-3 applicable au 01/04/2022														A54-4 applicable au 01/10/2023																	Abrogée au 01/08/2025													
Sécheur d'air comprimé à adsorption utilisant un apport calorifique pour sa régénération	IND-UT-122	A14-1																																																																							
Moteur premium de classe IE3	IND-UT-123	A14-1																																Abrogée au 01/09/2022																																										
Séquenceur électronique pour le pilotage d'une centrale de production d'air comprimé	IND-UT-124	A14-1																																																																							
Traitement d'eau performant sur chaudière de production de vapeur	IND-UT-125	A14-1																																																																							
Système de transmission performant	IND-UT-127	A14-1											A25-2																																																											
Presse à injecter tout électrique ou hybride	IND-UT-129	A14-1														A28-2				A32-3																																																				
Condenseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de production de vapeur	IND-UT-130						A19-1																																																																		
Isolation thermique des parois planes ou cylindriques sur des installations industrielles (France métropolitaine)	IND-UT-131											A24-1													A37-2 applicable au 01/04/2020																																																		
Moteur asynchrone de classe IE4	IND-UT-132													A26-1																																																										
Système électronique de pilotage d'un moteur électrique avec récupération d'énergie	IND-UT-133															A28-1																																																										
Système de mesurage d'indicateurs de performance énergétique	IND-UT-134															A28-1							A35-2																																																		
Freecooling par eau de refroidissement en substitution d'un groupe froid	IND-UT-135																		A31-1																																																						
Systèmes moto-régulés	IND-UT-136																		A31-1																																								Abrogée au 01/08/2025													
Mise en place d'un système de pompe(s) à chaleur en rehausse de température de chaleur fatale récupérée	IND-UT-137																																																	A62-1 applicable au 01/01/2025			A65-2 applicable au 01/01/2025																			A84-3 à compter du 25/05/2026
Conversion de chaleur fatale en électricité ou en air comprimé	IND-UT-138																																																	A62-1 applicable au 01/01/2025																						
Système de stockage de chaleur fatale	IND-UT-139																																																	A62-1 applicable au 01/01/2025											A73-2 à compter du 01/11/2025											
Mise en veille automatique d'une machine utilisant de l'air comprimé	IND-UT-140																																																				A65-1 applicable au 01/01/2025																			
Valorisation de chaleur de récupération en réseau (France métropolitaine)	RES-CH-101			A16-1																Abrogée au 01/04/2020																																																					
Réhabilitation d'un poste de livraison de chaleur d'un bâtiment tertiaire	RES-CH-103			A16-1																			A35-2	A36-3 applicable au 12/10/2020																																																	
Réhabilitation d'un poste de livraison de chaleur d'un bâtiment résidentiel	RES-CH-104			A16-1																			A35-2	A36-3 applicable au 12/10/2020																																																
Passage d'un réseau de chaleur en basse température	RES-CH-105											A24-1											A35-2	A36-3 applicable au 12/10/2020																																																
Mise en place d'un calorifugeage des canalisations d'un réseau de chaleur	RES-CH-106												A25-1													A38-2 applicable au 01/11/2021												A50-3 applicable au 01/04/2023										A60-4 applicable au 01/03/2024																								
Isolation de points singuliers sur un réseau de chaleur	RES-CH-107											A24-1											A35-2	A36-3 applicable au 12/10/2020																								A60-4 applicable au 01/03/2024											Abrogée au 01/08/2025													
Récupération de chaleur fatale pour valorisation sur un réseau de chaleur ou vers un tiers (France métropolitaine)	RES-CH-108																			A32-1 applicable au 01/04/2020		A34-2			A37-3 applicable au 01/04/2021																A53-4 applicable au 01/10/2023																																			
Système de régulation de tension en éclairage extérieur	RES-EC-101	A14-1																										Abrogée au 01/04/2022																																															
Système de maîtrise de la puissance réactive en éclairage extérieur	RES-EC-102	A14-1																										Abrogée au 01/04/2022																																															
Système de variation de puissance en éclairage extérieur	RES-EC-103	A14-1																																																			Abrogée au 01/01/2025																			
Rénovation d'éclairage extérieur	RES-EC-104	A14-1																																																A62-2 applicable au 01/01/2025															A77-3 applicable au 26/11/2025							
Horloge astronomique pour l'éclairage extérieur	RES-EC-107	A14-1																										Abrogée au 01/01/2022																																															
Unité de transport intermodal pour le transport combiné rail-route	TRA-EQ-101	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																																																	Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Télématique embarquée pour le suivi de la conduite d'un véhicule	TRA-EQ-103	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																																																		Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Lubrifiant économiseur d'énergie pour véhicules légers	TRA-EQ-104	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																																																		Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Pneus de véhicules légers à basse résistance au roulement	TRA-EQ-106	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																																																		Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Unité de transport intermodal pour le transport combiné fluvial-route	TRA-EQ-107				A17-1			Mod annexe 2 : tableau récap																																																		Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Wagon d'autoroute ferroviaire	TRA-EQ-108						A19-1	Mod annexe 2 : tableau récap			A23-2			A26-3		A28-4				A32-5					A37-6 applicable au 01/04/2020																																					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Barge fluviale	TRA-EQ-109				A17-1			Mod annexe 2 : tableau récap																																																		Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Automoteur fluvial	TRA-EQ-110						A19-1	Mod annexe 2 : tableau récap																																																		Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Groupes frigorifiques autonomes à haute efficacité énergétique pour camions, semi remorques, remorques et caisses mobiles frigorifiques	TRA-EQ-111											A24-1																																											Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Lubrifiant économiseur d'énergie pour des véhicules de transport de personnes ou de marchandises	TRA-EQ-113	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																																																		Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Achat ou location d'un véhicule léger électrique neuf ou opération de rétrofit électrique d'un véhicule léger, par une collectivité locale ou une autre personne morale	TRA-EQ-114			A16-1				Mod annexe 2 : tableau récap																																															A65-2 applicable au 01/01/2025		Annexe 2 applicable au 01/07/2025	A68-3 applicable au 28/05/2025								A76-4 applicable au 01/10/2025							A83-5 applicable au 01/06/2026	
Véhicules de transport de marchandises optimisé	TRA-EQ-115	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																																																		Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Achat ou location d'un véhicule léger électrique neuf ou opération de rétrofit électrique d'un véhicule léger par des personnes physiques	TRA-EQ-117			A16-1				Mod annexe 2 : tableau récap																																														A65-2 applicable au 01/01/2025		Annexe 2 applicable au 01/07/2025	A68-3 applicable au 28/05/2025				A72-4 applicable au 01/07/2025				A76-5 applicable au 01/10/2025							A83-6 applicable au 01/06/2026	

Catalogue des fiches standardisées

Intitulé de la fiche	N° de référence	Arrêté du 22/12/14	Arrêté du 20/03/15	Arrêté du 29/06/15	Arrêté du 31/07/15	Arrêté du 30/09/15	Arrêté du 22/12/15	Arrêté du 08/02/16	Arrêté du 04/03/16	Arrêté du 02/06/16	Arrêté du 20/10/16	Arrêté du 14/12/16	Arrêté du 2/03/17	Arrêté du 26/07/17	Arrêté du 22/12/17	Arrêté du 06/12/18	Arrêté du 31/12/18	Arrêté du 24/05/19	Arrêté du 31/07/19	Arrêté du 10/01/20	Arrêté du 25/03/20	Arrêté du 04/05/20	Arrêté du 24/07/20	Arrêté du 08/10/20	Arrêté du 18/12/2020
Lubrifiant économiseur d'énergie pour la pêche professionnelle	TRA-EQ-118		A15-1					Mod annexe 2 : tableau récap																	
Optimisation de la combustion et de la propreté des moteurs Diesel	TRA-EQ-119	A14-1			A17-2			Mod annexe 2 : tableau récap																	
Hélice avec tuyère sur une unité de transport fluvial	TRA-EQ-120														A27-1										
Vélo à assistance électrique	TRA-EQ-121															A28-1									
« Stop & Start » pour engins automoteurs non routiers neufs	TRA-EQ-122																			A32-1					
Simulateur de conduite	TRA-EQ-123																			A32-1					
Branchement électrique des navires et bateaux à quai	TRA-EQ-124																						A35-1		
« Stop & Start » pour véhicules ferroviaires	TRA-EQ-125																								
Remotorisation en propulsion électrique ou hybride d'un bateau naviguant en eaux intérieures	TRA-EQ-126																								
Acquisition d'un bateau neuf à propulsion électrique ou hybride, naviguant en eaux intérieures	TRA-EQ-127																								
Achat ou location d'un autocar ou d'un autobus électrique neuf ou réalisation d'une opération de rétrofit électrique d'autocar ou d'autobus	TRA-EQ-128																								
Achat ou location d'un véhicule lourd électrique neuf de transport de marchandises ou issu d'une opération de rétrofit électrique	TRA-EQ-129																								
Achat ou location d'un quadricycle électrique neuf	TRA-EQ-130																								
Achat ou location, par une personne morale, de vélos-cargos neufs ou reconditionnés	TRA-EQ-131																								
Appareil de mesure, d'analyse et d'optimisation de la consommation de carburant d'un navire de pêche	TRA-EQ-132																								
Formation d'un chauffeur de transport à la conduite économe	TRA-SE-101	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																	
Formation d'un chauffeur de véhicule léger à la conduite économe	TRA-SE-102	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																	
Station de gonflage des pneumatiques	TRA-SE-104	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																	
Recreusage des pneumatiques	TRA-SE-105	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																	
Mesure et optimisation des consommations de carburant pour une unité de transport fluvial	TRA-SE-106				A17-1		A19-2	Mod annexe 2 : tableau récap																	
Carénage sur une unité de transport fluvial	TRA-SE-107						A19-1	Mod annexe 2 : tableau récap																	
Gestion externalisée de la globalité du poste pneumatique (Véhicules de transport de marchandises)	TRA-SE-108	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																	
Gestion externalisée de la globalité du poste pneumatique (Véhicules de transport de personnes)	TRA-SE-109	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																	
Gestion optimisée de la globalité du poste pneumatique (Véhicules de transport de marchandises)	TRA-SE-110	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																	
Gestion optimisée de la globalité du poste pneumatique (Véhicules de transport de personnes)	TRA-SE-111	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																	
Service d'autopartage en boucle	TRA-SE-112		A15-1					Mod annexe 2 : tableau récap																	
Suivi des consommations de carburants grâce à des cartes privatives	TRA-SE-113	A14-1						Mod annexe 2 : tableau récap																	
Covoiturage de longue distance	TRA-SE-114																								
Covoiturage de courte distance	TRA-SE-115																								
Fret ferroviaire	TRA-SE-116																								
Fret fluvial	TRA-SE-117																								

Intitulé de la fiche	N° de référence	Arrêté du 19/07/2021	Arrêté du 10/12/2021	Arrêté du 17/12/2021 (JO du 28/12/2021)	Arrêté du 17/12/2021 (JO du 29/12/2021)	Arrêté du 26/01/2022	Arrêté du 10/02/2022	Arrêté du 20/07/2022	Arrêté du 12/07/2022	Arrêté du 25/07/2022	Arrêté du 26/09/2022	Arrêté du 07/10/2022	Arrêté du 21/10/2022	Arrêté du 20/12/2022	Arrêté du 21/12/2022	Arrêté du 27/06/2023	Arrêté du 13/06/2023	Arrêté du 15/09/2023	Arrêté du 04/10/2023	Arrêté du 22/11/2023	Arrêté du 19/12/2023	Arrêté du 20/12/2023	Arrêté du 22/12/2023	Arrêté du 22/02/2024	Arrêté du 22/03/2024	Arrêté du 22/08/2024
Lubrifiant économiseur d'énergie pour la pêche professionnelle	TRA-EQ-118																									
Optimisation de la combustion et de la propreté des moteurs Diesel	TRA-EQ-119																									
Hélice avec tuyère sur une unité de transport fluvial	TRA-EQ-120																									
Vélo à assistance électrique	TRA-EQ-121																	A54-2 applicable au 01/01/2024								
« Stop & Start » pour engins automoteurs non routiers neufs	TRA-EQ-122																									
Simulateur de conduite	TRA-EQ-123	A38-2 applicable au 01/11/2021																								
Branchement électrique des navires et bateaux à quai	TRA-EQ-124																									
« Stop & Start » pour véhicules ferroviaires	TRA-EQ-125	A38-1 applicable au 31/07/2021		A40-2 applicable au 01/04/2022																						
Remotorisation en propulsion électrique ou hybride d'un bateau naviguant en eaux intérieures	TRA-EQ-126						A43-1 applicable au 23/02/2022																			
Acquisition d'un bateau neuf à propulsion électrique ou hybride, naviguant en eaux intérieures	TRA-EQ-127																	A54-1 applicable au 01/10/2023								
Achat ou location d'un autocar ou d'un autobus électrique neuf ou réalisation d'une opération de rétrofit électrique d'autocar ou d'autobus	TRA-EQ-128																					A58-1 applicable au 29/12/2023				
Achat ou location d'un véhicule lourd électrique neuf de transport de marchandises ou issu d'une opération de rétrofit électrique	TRA-EQ-129																									
Achat ou location d'un quadricycle électrique neuf	TRA-EQ-130																									
Achat ou location, par une personne morale, de vélos-cargos neufs ou reconditionnés	TRA-EQ-131																									
Appareil de mesure, d'analyse et d'optimisation de la consommation de carburant d'un navire de pêche	TRA-EQ-132																									
Formation d'un chauffeur de transport à la conduite économe	TRA-SE-101																									
Formation d'un chauffeur de véhicule léger à la conduite économe	TRA-SE-102																									
Station de gonflage des pneumatiques	TRA-SE-104																									
Recreusage des pneumatiques	TRA-SE-105																									
Mesure et optimisation des consommations de carburant pour une unité de transport fluvial	TRA-SE-106																									
Carénage sur une unité de transport fluvial	TRA-SE-107																									
Gestion externalisée de la globalité du poste pneumatique (Véhicules de transport de marchandises)	TRA-SE-108																									
Gestion externalisée de la globalité du poste pneumatique (Véhicules de transport de personnes)	TRA-SE-109																									
Gestion optimisée de la globalité du poste pneumatique (Véhicules de transport de marchandises)	TRA-SE-110																									
Gestion optimisée de la globalité du poste pneumatique (Véhicules de transport de personnes)	TRA-SE-111																									
Service d'autopartage en boucle	TRA-SE-112																									
Suivi des consommations de carburants grâce à des cartes privatives	TRA-SE-113																									
Covoiturage de longue distance	TRA-SE-114										A47-1 applicable au 01/01/2023															
Covoiturage de courte distance	TRA-SE-115										A47-1 applicable au 01/01/2023															
Fret ferroviaire	TRA-SE-116												A49-1 applicable au 29/10/2022					A54-2 applicable au 01/01/2024								
Fret fluvial	TRA-SE-117																									

Intitulé de la fiche	N° de référence	Arrêté du 06/09/2024	Arrêté du 18/11/2024	Arrêté du 30/12/2024	Arrêté du 28/12/2024	Arrêté du 07/04/2025	Arrêté du 19/05/2025	Arrêté du 10/06/2025	Arrêté du 13/06/2025	Arrêté du 27/06/2025	Arrêté du 27/06/2025	Arrêté du 18/08/2025	Arrêté du 06/09/2025	Arrêté du 06/09/2025	Arrêté du 08/09/2025	Arrêté du 25/11/2025	Arrêté du 15/12/2025	Arrêté du 27/12/2025	Arrêté du 07/01/2026	Arrêté du 27/04/2026	Arrêté du 29/05/2026	Arrêté du 18/05/2026	Arrêté du 23/05/2026
Lubrifiant économiseur d'énergie pour la pêche professionnelle	TRA-EQ-118					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Optimisation de la combustion et de la propreté des moteurs Diesel	TRA-EQ-119					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Hélice avec tuyère sur une unité de transport fluvial	TRA-EQ-120					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Vélo à assistance électrique	TRA-EQ-121					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
« Stop & Start » pour engins automoteurs non routiers neufs	TRA-EQ-122					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Simulateur de conduite	TRA-EQ-123																						
Branchement électrique des navires et bateaux à quai	TRA-EQ-124					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
« Stop & Start » pour véhicules ferroviaires	TRA-EQ-125					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Remotorisation en propulsion électrique ou hybride d'un bateau naviguant en eaux intérieures	TRA-EQ-126					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Acquisition d'un bateau neuf à propulsion électrique ou hybride, naviguant en eaux intérieures	TRA-EQ-127					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Achat ou location d'un autocar ou d'un autobus électrique neuf ou réalisation d'une opération de rétrofit électrique d'autocar ou d'autobus	TRA-EQ-128			A65-2 applicable au 01/01/2025		Annexe 2 applicable au 01/07/2025	A68-3 applicable au 28/05/2025															A83-4 applicable au 01/06/2026	
Achat ou location d'un véhicule lourd électrique neuf de transport de marchandises ou issu d'une opération de rétrofit électrique	TRA-EQ-129			A65-1 applicable au 01/01/2025		Annexe 2 applicable au 01/07/2025	A68-2 applicable au 28/05/2025					A73-3 applicable au 01/11/2025										A83-4 applicable au 01/06/2026	
Achat ou location d'un quadricycle électrique neuf	TRA-EQ-130			A65-1 applicable au 01/01/2025		Annexe 2 applicable au 01/07/2025	A68-2 applicable au 28/05/2025					A73-3 applicable au 01/09/2025											
Achat ou location, par une personne morale, de vélos-cargos neufs ou reconditionnés	TRA-EQ-131			A65-1 applicable au 01/01/2025 au 21/02/2025		Annexe 2 applicable au 01/07/2025						**A73-2 applicable du 23/08/2025 au 30/09/2025**											
Appareil de mesure, d'analyse et d'optimisation de la consommation de carburant d'un navire de pêche	TRA-EQ-132			A65-1 applicable au 01/01/2025																			
Formation d'un chauffeur de transport à la conduite économe	TRA-SE-101					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Formation d'un chauffeur de véhicule léger à la conduite économe	TRA-SE-102					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Station de gonflage des pneumatiques	TRA-SE-104					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Recreusage des pneumatiques	TRA-SE-105					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Mesure et optimisation des consommations de carburant pour une unité de transport fluvial	TRA-SE-106					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Carénage sur une unité de transport fluvial	TRA-SE-107					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Gestion externalisée de la globalité du poste pneumatique (Véhicules de transport de marchandises)	TRA-SE-108					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Gestion externalisée de la globalité du poste pneumatique (Véhicules de transport de personnes)	TRA-SE-109					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Gestion optimisée de la globalité du poste pneumatique (Véhicules de transport de marchandises)	TRA-SE-110					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Gestion optimisée de la globalité du poste pneumatique (Véhicules de transport de personnes)	TRA-SE-111					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Service d'autopartage en boucle	TRA-SE-112					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Suivi des consommations de carburants grâce à des cartes privatives	TRA-SE-113					Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Covoiturage de longue distance	TRA-SE-114	**Fiche annulée**																					
Covoiturage de courte distance	TRA-SE-115				**A66-2 applicable du 01/01/2025 au**																		
Fret ferroviaire	TRA-SE-116			A65-2 applicable au 01/01/2025		Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	
Fret fluvial	TRA-SE-117			A65-1 applicable au 01/01/2025		Annexe 2 applicable au 01/07/2025																	